



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 15 décembre 2023

Le 15/12/2023 à 20h00 s'est réunie conformément à ses statuts l'Assemblée Générale du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence suivante :

Club	Nom	Prénom	Représentants présents	Nb maximal de représentants	Nombre de voix
ABFV	TAHAR	Sylvain	2	4	6
	DOCEUL	Romain			
BTM	BRULE	Emeline	2	2	2
	BOISLIVEAU	Cyrille			
BCPH	QUAIRAULT	Bruno	2	3	6
	ORY	Florian			
BCRY	LACOUR-GILLET	Sylvie	2	4	6
	MOTAIS	Stéphane			
BCTM	DUBOURG	Matthieu	1	4	3
BHH	PETIT	Nicolas	1	3	3
GBC	LEROY	Yannick	1	2	2
HBN	BONNET	Hervé	2	2	4
	GAUTIER	Fabien			
	VILLA	Marie			
	MARTIN	Fabien			
USFB	LOUINEAU	Alexandre	1	3	3
SOBAD	BRENTINI	Manon	2	5	6
	SERRE	Bertrand			
SVB	RETOIN	Rachel	1	4	3
VCBAD	BELETEAU	David	3	4	8
	POULAIN	Cédric			
	GAUTIER	Julie			
TOTAL			20		52
QUORUM			17		38,25

Rassemblant plus du quart des représentants, portant plus du quart des voix (§art 8 des statuts), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance.

Le Président de séance

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 15 décembre 2023

Le 15/12/2023 à 20h00 s'est réunie l'Assemblée Générale dont les échanges sont relatés ci-après :

Ouverture de l'Assemblée Générale

La séance est ouverte à 20h15.

Election du Président et du Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

M. Bruno Quairault préside la séance et fait également fonction de secrétaire.

Le Président de séance s'assure de la vérification du quorum. Il confirme que le quorum est atteint. Puis il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

1. Démission du président actuel
2. Election de nouveaux membres au Comité Directeur
3. Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

1. Démission du président actuel

Exposé de la question

Il s'agit pour le président actuel de présenter sa démission. Celle-ci avait été annoncée dès la prise de fonction et n'est donc pas une surprise.

Pour débiter, le président prie l'assemblée de bien vouloir excuser les membres du Conseil d'Administration du Comité Départemental de Badminton qui n'ont pu se rendre disponibles pour cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Il indique ensuite se réjouir de voir les présents ce soir pour débattre ensemble de l'avenir du Comité. Il fait remarquer que l'assistance ne représente qu'une douzaine de clubs sur les 26 que compte notre Comité. C'est à son sens trop peu pour pouvoir être représentatif de nos 1 867 licenciés. Sa déception est toutefois moindre face à ce constat, devenu désormais habituel dans le monde associatif, et dont les clubs en sont parfois, à son plus grand regret, les premières victimes.

Il rassure ensuite l'assistance en indiquant que c'est avec un réel plaisir qu'il se joint à eux. Il souhaite que cette Assemblée Générale puisse être un moment d'échanges autour d'objectifs communs, où se retrouveront les adhérents.

Il interroge ensuite sur ce qui rend une Assemblée Générale plaisante. Est-ce le lieu ? Le cocktail ? Le débat proposé ? Il pense quant à lui que c'est l'aboutissement de tous ces éléments mais que ce qui ajoute une dimension supplémentaire à cela, c'est la façon dont la réunion est menée. Il indique alors que c'est plus précisément ce qui les réunit aujourd'hui !

Il souhaite que le Conseil d'Administration soit renforcé de nouveaux membres motivés, motivants et moteurs pour toute l'équipe. Depuis près de six mois désormais, il manque un ou une capitaine, pour guider le navire, qui ne prend pas l'eau cependant, rassure-t-il. Mais la porte est et restera ouverte à toute nouvelle personne qui souhaiterait donner de son temps et de ses idées à l'équipe

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901

RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

actuellement composée de 11 membres. Que ce soit par exemple auprès des jeunes, dans le domaine de la communication, ou même pour le développement de nouvelles pratiques, il y a de la place pour tous !

Il indique que dans cette attente, le Conseil d'Administration travaille autant que faire se peut pour satisfaire les licenciés vendéens. Les activités qui semblaient essentielles ont été maintenues, sans pour autant se risquer à l'embauche d'un salarié faute d'un avenir certain pour le Comité.

Il faut garder en ligne de mire le projet qui a été validé le 4 juin dernier en Assemblée Générale, pour repartir de l'avant, tout en restant bien évidemment à l'écoute des clubs et de leurs adhérents.

Pour cela, ceux-ci ne doivent pas hésiter à faire connaître leurs souhaits, leurs doléances, mais également leurs satisfactions.

Il souhaite enfin au badminton de perdurer en Vendée. Qu'il fourmille de projets, de licenciés, de trophées...et de passion pour notre sport ! Il incite chaque badiste à avoir toujours à l'esprit que les associations, tout comme le Comité Départemental, ont été créés pour leur plaisir, et qu'il ne s'agit pas d'un produit de consommation. Il souhaite pouvoir compter sur la motivation de tous pour souligner le dynamisme du badminton vendéen.

Il démissionne du poste de président mais souhaite continuer au sein du Conseil d'Administration.

2. Election de nouveaux membres au Comité Directeur

Exposé de la question

Bruno QUAIRAULT demande s'il y a dans l'assistance des candidats pour intégrer le Conseil d'Administration du Comité Départemental de Badminton.

Une candidature est déposée : celle de Emeline Brulé.

Résolution votée

Il est proposé l'intégration de la candidate au sein du Comité Directeur.

- **Résolution n°1** Emeline Brulé intègre le Comité Directeur du Comité de Vendée de Badminton.
- ⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Questions et informations diverses

Rachel RETOIN demande si le recyclage des volants est toujours d'actualité. Le Comité d'Administration indique que oui, il relancera le partenariat avec l'entreprise Compo'Plume du 44 à l'occasion de son prochain CA.

Les membres du CA remercient les présents pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

Quairault

La Secrétaire du Comité



Nota : ce PV d'Assemblée Générale CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion d'Assemblée Générale.